

Swissmetal Information

22 NOVEMBRE 2004

Chers Clients, Partenaires, Collaborateurs et Actionnaires

Swissmetal est touchée par un arrêt de travail dans son usine de Reconvilier. Dans le but de trouver rapidement une solution à ce conflit et de pouvoir continuer à livrer nos clients d'une manière habituelle, nous avons immédiatement nommé une délégation de négociation avec trois membres du Conseil d'administration. Les pourparlers avec les syndicats sont en cours. Le débrayage est contraire aux dispositions de la convention col-



lective de travail en vigueur. L'arrêt de travail a suivi la décision de relever de ses fonctions l'ancien directeur de production de l'usine de Reconvilier, remplacé par celui de l'usine de Dornach qui dirigera dorénavant les deux sites de production. Grâce à cette mesure, Swissmetal sera à même de mettre en œuvre la stratégie retenue de manière ciblée et avec la rapidité nécessaire.

Afin de parvenir à diriger les deux sites efficacement, l'instauration d'une plus grande transparence est nécessaire. Or, si, à l'occasion de la clôture des comptes au 30 septembre 2004, nous présentons aujourd'hui, à titre exceptionnel, un bilan chiffré réduit, la raison en est bien simple: pour permettre une plus grande transparence, nous avons, comme nous l'avions projeté, introduit un nouveau logiciel d'exploitation chez Swissmetal au cours du troisième trimestre de cette année. Le logiciel SAP est devenu fonctionnel chez Swissmetal le 1er août 2004. L'introduction n'est pas encore achevée, mais le système va bientôt nous permettre d'obtenir des informations plus précises et, surtout, plus rapides au sujet de la marche des affaires. Mais cela complique la présentation des rapports durant la phase de transition. Il aurait été totalement disproportionné de consentir l'effort en temps et en argent supplémentaire qu'aurait impliqué une clôture des comptes complète et précise pour le troisième trimestre concerné. C'est pourquoi nous y avons renoncé.

Nous sommes malgré tout en mesure de faire des constats qui dénotent certaines tendances et vous permettront de constater les progrès que nous avons réalisés sur le plan de la restructuration et du repositionnement de Swissmetal. Sur les pages suivantes, veuillez trouver à ce sujet nos commentaires dans leur structure habituelle. Globalement, nous pouvons constater que le redressement de l'entreprise est sur la bonne voie chez Swissmetal. Mais, simultanément, nous devons aussi constater que les coûts d'apprentissage des nouveaux collaborateurs recrutés à titre supplémentaire pour faire face à l'augmentation de la demande dans nos produits, représentent un poste de coûts significatif et pénalise notre résultat dans un premier temps. Nous espérons pouvoir bientôt mener à bien un accord avec les employés nous permettant, à l'avenir de réagir avec une plus grande souplesse face aux entrées cycliques de commandes, ce qui nous permettrait d'éviter, tous les trois ou cinq ans, ces coûts d'apprentissage massifs. C'est pourquoi nous avons besoin d'effectifs stables qui, faisant preuve d'esprit d'équipe et de solidarité, soient capables de travailler plus en période de vaches grasses et moins en période de vaches maigres. Nous ne voulons pas pratiquer une politique de «hire and fire». Celle-ci est une lourde hypothèque pour Swissmetal – et pour nos collaborateurs aussi.

De façon générale, je peux vous informer qu'au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, les influences positives dues au redressement de la conjoncture font plus que compenser la totalité des charges supplémentaires sur le plan du résultat opérationnel et que, par conséquent, nous continuons de nous attendre à un résultat nettement supérieur à celui de l'année précédente. L'arrêt de travail à Reconvilier aura des répercussions financières au quatrième trimestre. Du point de vue actuel et en raison des succès obtenus jusqu'à présent, ce dommage financier à court terme restera limité. Mais il est pour nous également décisif que nous puissions limiter le dommage immatériel et que le rapport de confiance de nos clients ne soit pas mis en danger.

La restructuration et le repositionnement de Swissmetal s'appuient sur un plan trisannuel qui couvre les années 2004 à 2006. Aujourd'hui, abstraction faite de l'introduction de SAP, qui s'est avérée plus compliquée que prévu, nous ne constatons aucune divergence tangible en ce qui concerne les différentes mesures prévues au titre de ce plan trisannuel. Nous sommes sur le bon cap dans notre objectif consistant à transformer Swissmetal en une entreprise vouée durablement au succès.

Nous vous remercions de votre confiance.



Martin Hellweg

CLOTURE AU 30 SEPTEMBRE 2004

A) COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE

Remarques préliminaires

A l'occasion de l'adoption du nouveau logiciel d'exploitation SAP, nous allons, comme prévu, utiliser parallèlement trois systèmes durant la phase de transition: les deux anciens systèmes de Dornach et de Reconvilier ainsi que – de plus en plus fréquemment – le système SAP commun mis en service de façon productive depuis août. Cette façon de procéder complique la présentation des rapports financiers et, notamment, la consolidation des mouvements de stock, ce qui a, à son tour, une influence sur la marge brute. C'est pourquoi, dans le rapport présenté au 30 septembre 2004, vous ne trouverez que des constats de tendance. Le regroupement des données des deux sites sera achevé au quatrième trimestre de 2004. Vous recevrez alors la clôture annuelle des comptes sous sa forme détaillée usuelle.

Chiffre d'affaires brut et valeur ajoutée brute (VAB)

Le chiffre d'affaire brut a augmenté de 22% par rapport à la même période de l'année précédente pour atteindre CHF 155,4 millions. Cette croissance est due aussi bien à l'augmentation du chiffre d'affaire qu'au niveau élevé des prix du métal. La valeur ajoutée brute (chiffre d'affaires brut sans la valeur du métal, ci-après VAB) a atteint CHF 87,0 millions, c'est-à-dire 11% de plus qu'au cours des trois premiers trimestres de l'année précédente. Au troisième trimestre, la VAB pour 100 kg révélait une tendance légèrement positive par rapport au premier semestre de 2004, mais il restait cependant inférieur à celui de l'année précédente.

Résultat d'exploitation (EBIT)

En raison de l'importance du carnet de commandes, il s'est produit, depuis le début de l'année, une augmentation significative du nombre des collaboratrices et collaborateurs temporaires ou sous contrat à durée limitée. Fin septembre, le nombre des équivalents temps plein (ETP) était de 846, soit une augmentation de 100 ETP (13%) par rapport au 30 septembre 2003. En raison du temps de formation durant lesquels les nouveaux collaborateurs ne sont pas encore productifs et du fait que les collaborateurs temporaires coûtent plus cher que leurs homologues sous contrat à durée indéterminée, les coûts du personnel ont atteint au troisième trimestre un niveau très supérieur à la moyenne. En outre, en raison de l'introduction du logiciel d'exploitation SAP, il s'est produit une augmentation à court terme des effectifs.

Grâce aux contrats d'approvisionnement à long terme, nous sommes parvenus à stabiliser les charges au titre de l'énergie par rapport à l'année précédente malgré le renchérissement général actuel. Les coûts d'entretien au troisième trimestre ont, en revanche, révélé une divergence négative sensible par rapport à l'année précédente. Il y a plusieurs causes à ce développement: d'une part, un volume de production supérieur se traduit aussi par une augmentation des charges d'approvisionnement en matière de productions et en carburant et, d'autre part, l'augmentation du prix de l'acier, comme au premier semestre déjà, a considérablement renchéri les coûts d'outillage par rapport à l'année précédente. En outre, durant les périodes de fermeture des usines en été, on assiste, de façon générale, à une recrudescence des travaux de maintenance.

Les amortissements pour les trois premiers trimestres de 2004 se situaient à un niveau légèrement inférieur à celui de la période de référence de l'année précédente.

L'EBIT estimé s'élevait à une somme comprise entre 5,5 et 6,5 millions de CHF. Le résultat d'exploitation pour les trois premiers trimestres de 2004 révélait donc de nouveau, par rapport aux chiffres de l'année précédente (1,4 million de CHF), une augmentation sensible, même si elle est légèrement inférieure du fait des différentes hypothèses susmentionnées résultant du troisième trimestre de 2004.

Résultat financier

Au troisième trimestre de 2004, le résultat financier s'est amélioré de CHF 0,4 million, passant à CHF –2,2 millions. Ce développement s'explique essentiellement par le fait que la correction de valeur sur nos propres actions, qui a été comptabilisée au début de l'année sur le plan des charges, a été dissoute dans le cadre de l'amendement de la norme de Swiss GAAP FER. Pour les trois premiers trimestres de 2004, les charges induites par le refinancement se sont élevées à CHF 1,4 million, ce qui correspond à une augmentation minimale de CHF 0,1 million depuis le premier semestre de 2004. Ainsi, au 30 septembre de cette année, la divergence positive pour le résultat financier ressort-elle à CHF 1,2 million par rapport à l'année précédente.

Résultat hors exploitation et exceptionnel

Le résultat hors exploitation et exceptionnel a continué de s'améliorer de façon significative par rapport à l'année précédente. Dans le cadre de l'augmentation du capital, les banques qui nous ont accordé des crédits ont renoncé à CHF 6,3 millions de leurs créances, ce qui a entraîné un produit extraordinaire. Si on l'ajoute aux autres événements uniques du premier semestre, d'un montant de CHF 8,2 millions (dissolution de provisions et bénéfices comptables résultant de la vente de biens immobiliers non nécessaires pour l'exploitation), on obtient ici un produit de CHF 14,5 millions pour les trois premiers trimestres de l'année 2004.

Résultat après impôts (EAT)

Au total, par rapport aux chiffres de l'année précédente, Swissmetal présente un résultat très positif pour les trois premiers trimestres de 2004. Aussi bien l'amélioration encore considérable par rapport à l'année précédente au niveau de l'EBIT que les effets uniques non opérationnels, se traduisent par un résultat après impôts d'un niveau exceptionnellement élevé.

B) BILAN CONSOLIDE

Au troisième trimestre de 2004, la somme portée au bilan par Swissmetal a continué d'augmenter comme elle l'avait déjà fait lors des deux premiers trimestres de 2004.

Du côté des actifs, en raison de l'augmentation du capital qui a également comporté le financement de l'achat d'une nouvelle presse, il s'est produit un accroissement significatif des liquidités. De même, les créances ont de nouveau augmenté en raison du chiffre d'affaires. Par contre, les stocks de marchandises, notamment en raison de la résorption des stocks durant les vacances des usines qui ont lieu au cours du troisième trimestre, ont diminué. Au total, l'actif circulant a continué d'augmenter par rapport au premier semestre. En ce qui concerne les immobilisations, il ne s'est pas produit de modifications notables.

La rubrique des passifs s'est aussi considérablement modifiée en raison de l'augmentation du capital réalisée au troisième trimestre de 2004. Les créances à court terme porteuses d'intérêts envers les banques, qui représentaient encore une somme de CHF 39,4 millions fin 2003, ont été remboursées dans leur intégralité au cours du dernier trimestre.

Les coûts de l'augmentation du capital ont été imputés directement sur les fonds propres et se sont élevés, au total, à CHF 6,1 millions. En raison de l'augmentation du capital ainsi que par suite du résultat périodique jusqu'ici positif pour 2004, les fonds propres ont plus que doublé par rapport au 31.12.03 (CHF 52.6 millions).

Au 30 septembre 2004, les liquidités étaient supérieures aux dettes porteuses d'intérêts. En raison de l'augmentation du capital réalisée en juillet 2004 ainsi que de l'achat de garanties obligatoirement porteuses d'intérêts qui existaient auparavant, l'endettement net, qui était de CHF 50,6 millions à la fin de 2003, a pu être transformé en position de cash net.

C) TABLEAU DE FINANCEMENT

Essentiellement en raison des effets spéciaux et la modification de l'actif circulant net, le cash-flow d'exploitation au 30.09.04 est inférieur d'env. 7 millions par rapport à l'année précédente (CHF 8,5 millions).

Les effets spéciaux concernent surtout un achat de créances dans le contexte des garanties pour un montant de CHF 5,6 millions en juin 2004 ainsi que des cash-out induits par le financement et les restructurations de CHF 3,9 millions (année précédente CHF 4,1 millions). L'actif circulant a été quelque peu réduit depuis le début de l'année mais toutefois moins qu'au 30.09.03. Au cours des trois premiers trimestres de 2004, Swissmetal a réalisé des investissements d'un montant de CHF 8,0 millions (sans désinvestissements de CHF 1,6 millions), alors que ceux-ci avaient été de CHF 5,5 millions net durant la période de référence de l'année précédente.

L'apport en cash provenant de l'augmentation du capital s'est élevé à CHF 17,9 millions. Comme d'autres prêts de banques d'un montant de CHF 6,6 millions (remboursement du crédit de compte courant pour CHF 4,4 millions, crédit de stock obligatoire pour CHF 1,0 million ainsi que modification d'autres prêts à des tiers pour CHF 1,2 million) ont été remboursés au troisième trimestre de 2004, le cash-flow induit par le financement s'est élevé au total à CHF 11,3 millions.

D) LES FAITS ESSENTIELS DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL

Fin 2002, Swissmetal a été dans l'incapacité de rembourser dans les délais impartis une partie de ses dettes échues. En raison de cela, l'entreprise a, fin 2003, conclu avec un consortium bancaire un accord de financement («accord moratoire») qui était valide jusqu'au 30 juin 2004 et avait pour objectif de permettre d'élaborer jusqu'à cette date un nouveau concept de financement.

En juin de cette année, Swissmetal a proposé un nouveau concept de financement, auquel les actionnaires ont donné leur accord à l'occasion de l'assemblée générale de la société, le 30 juin 2004. Le concept a été mis en œuvre en juillet 2004.

Le nouveau concept de financement englobe les éléments essentiels suivants:

- Une minoration du capital par réduction de la valeur nominale des 850 000 «anciennes» actions, en deux étapes, de respectivement CHF 100,00 à respectivement CHF 9,00.
- Une émission d'un total de 5 695 556 nouvelles actions à respectivement CHF 9,00 qui représentent en partie de nouveaux moyens de financement et transforment en partie des dettes bancaires en fonds propres («Debt-to-Equity Swap»). Le nombre des actions en circulation depuis l'augmentation du capital est de 6 545 556 actions.
- Renoncement par les banques qui nous avaient jusqu'ici accordé des crédits à CHF 6,3 millions de leurs créances.
- Ligne de crédits de compte courant de plus de CHF 7,5 millions.

De ce fait, Swissmetal est parvenue à générer du capital aussi bien pour le remboursement d'une grande partie de ses dettes bancaires que pour des moyens de financement pour les investissements nécessaires.

E) PERSPECTIVES

La forte croissance constatée depuis le début de 2004 mène à une occupation élevée des deux usines de Swissmetal, Reconvilier et Dornach. Ceci engendre un goulot d'étranglement qui est dû à des capacités personnelles et non pas techniques. Swissmetal s'engage intensivement à constituer de nouvelles équipes supplémentaires afin de répondre au carnet de commandes actuel qui est très élevé.

F) BASE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, BILAN ET TABLEAU DE FINANCEMENT AINSI QUE MODI- FICATIONS APORTEES À DES SOCIETES DU GROUPE

Les clôtures non révisées au 30 septembre 2004 ont été établies selon Swiss GAAP FER. Les principes de consolidation correspondent à ceux de la clôture annuelle des comptes.

Investor Relations

Yvonne Simonis, CFO, Weidenstrasse 50, CH-4143 Dornach 1
Téléphone +41 61 705 36 00, Téléfax +41 61 705 36 10
investor@swissmetal.com